

« La grève à Radio France est d'utilité publique »

dimanche 5 avril 2015

Tribune par les grévistes de Radio France

Depuis dix-sept jours, à Radio France, les irresponsables ne sont pas ceux que l'on croit. Depuis dix-sept jours, les salariés en grève, qui échangent et se battent pour la défense de vos antennes, ont une douloureuse conscience de ce qui se joue pour l'avenir de la radio de service public. Mais cela fait bien plus de dix-sept jours que nous réclamons à notre PDG un vrai projet stratégique. Dix mois déjà que nous attendons des réponses, qu'on ne nous parle que de formats et non de contenus, de marques et non d'identité d'antennes, d'argent et non de richesses.

L'homme invisible de la Maison de la radio préfère courir les plateaux télé pour minorer honteusement le nombre de grévistes* et répéter en boucle que Radio France est le « problème ». Une grande maison de l'artisanat

Non, nous ne sommes pas un problème mais une ressource, et donc une solution. Nous ne sommes pas un frein à la modernité mais au contraire, des acteurs de notre transformation, vigilants et éclairés. Contrairement aux clichés les plus faciles, nous ne sommes pas contre les réformes, nous réclamons une gestion honnête et efficace de notre entreprise.

Ce ne sont pas des mots en l'air : Radio France est une grande maison de l'artisanat. Nous fabriquons nous-mêmes chaque seconde que vous entendez sur les ondes. Avec un seul impératif : la qualité pour tous. La qualité du son, des paroles, des musiques, de l'information. Notre responsabilité est de préserver le vivre-ensemble plutôt que d'alimenter les peurs collectives. Nous résistons pour continuer à vous offrir ces documentaires, ces reportages long format, ces fictions, ces émissions accessibles mais qui ne cèdent pas à la facilité, ces programmes de proximité que vous n'entendez nulle part ailleurs. Nous luttons pour que nos orchestres restent dans la Maison pour y remplir leur mission de service public, car s'ils « prennent leur autonomie** », plus personne n'ira faire découvrir la musique classique dans les quartiers populaires, dans nos régions, à la rencontre de tous les publics. Tuer un orchestre, c'est comme brûler des livres.

Nous ne voulons pas réduire le reportage à des entretiens par téléphone faute de moyens, nous ne voulons pas que les radios locales fusionnent et ne puissent plus du tout s'adresser à leurs auditeurs les plus proches, nous ne voulons pas de la vedettisation de nos antennes, qui coûte cher en salaires tandis que l'enveloppe dédiée à la création et aux précaires ne cesse de maigrir. Etre représentés par quelqu'un d'exemplaire

Radio France n'a pas pour vocation de faire du profit, mais doit gérer sagement ses finances, et cela en revanche, est de la responsabilité de nos dirigeants. Ceux qui s'engageront sur cette voie nous trouverons toujours à leurs côtés.

Or, Mathieu Gallet gaspille l'argent public pour son image et son confort personnel plutôt que de s'investir pour l'image de Radio France. Le CSA a peut-être été séduit par sa « modernité », nous sommes atterrés par sa désinvolture.

Nous découvrons chaque jour des révélations plus sidérantes les unes que les autres : ses bureaux, ses conseillers en communication, et maintenant son intention de vendre une partie des murs de la Maison de la radio. L'heure de la grande braderie aurait sonné.

Nous étions transparents, ce conflit a remis les salariés de Radio France au centre des décisions qui devront être prises.

Dans cette Maison chargée d'histoire, lieu de tant de découvertes, espace de liberté et de pensée, nous voulons au minimum être représentés par quelqu'un d'exemplaire. C'est le sens de notre motion de défiance. L'Etat doit nous dire clairement s'il veut faire vivre le service public de la radio avec des moyens à la hauteur de ses ambitions. Faute de preuve, nous considérerons, et nos auditeurs avec, que ce gouvernement a décidé du contraire.

*Il faut le multiplier au moins par trois puisque nous fonctionnons 24h24 et qu'un tiers des salariés est présent au tableau de service au moment des pointages. Les producteurs (présentateurs de vos émissions) étant intermittents, ils ne sont pas comptabilisés dans le personnel. Les CDD, eux, sont comptabilisés d'office comme non-grévistes, alors que les directions leur demandent de remplacer les CDI grévistes. A titre informatif, 70 % de la rédaction de France Culture, 35 % de celle de France Info et entre 30 et 50 % de celle de France Inter, une grande partie des locales étaient en grève vendredi 3 avril.